

Trucs & Astuces

Note liminaire :

Ce guide a été réalisé par Antoine David, jeune diplômé de l'École des Métiers du Cinéma d'Animation (EMCA), lui-même intermittent, pour aider ses compatriotes dans la difficile entrée dans la vie professionnelle et pour mieux comprendre le régime de l'intermittence et son fonctionnement.

Les cases ont été publiées sur les réseaux sociaux au fil de l'eau. Cette compilation a reçu le soutien du Pôle Image Magelis pour sa réalisation et sa diffusion.

Ce guide n'a pas été relu par Pôle Emploi. Les informations qui sont données sont valables au moment de sa publication. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation en vigueur.



Actualisez-vous le plus tôt possible, dès la réception de vos documents, on n'est jamais à l'abri d'un oubli.

On peut remplir plus simplement l'actualisation en se basant sur l'AEM comme ceci:

Déclarez votre situation mensuelle

Tous les champs sont obligatoires.

Pour la période du 01/06/2021 au 30/06/2021

Cochez les cases correspondant à votre cas.

Avez-vous travaillé ? Oui Non

Attention, les périodes de travail non déclarées ne pourront être prises en compte pour vos droits ultérieurs.
Si vous justifiez de plus de 30 périodes d'activités dans le mois, veuillez contacter votre Pôle-emploi en composant le 39 49 (selon le service, gratuit ou 0,11€ max. l'appel, hors éventuel surcoût de l'opérateur).

Raison Sociale ou Nom de l'employeur	Du	Au	Heures travaillées	Cachets effectués	Rémunération brute €
Steak Fusion Prod	01	31	133		2143

[Ajouter des périodes d'activité](#)

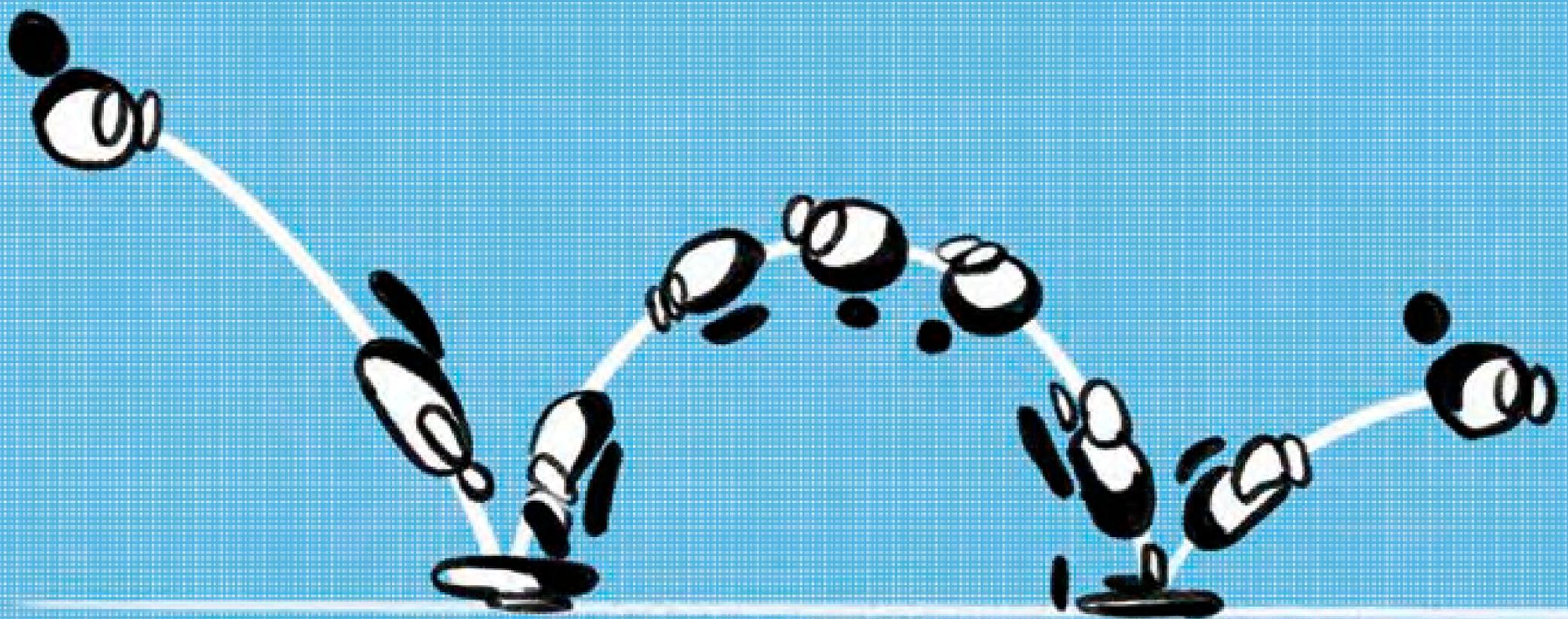


Pour vous rafraîchir la mémoire, je vous avais conseillé de remplir avec les périodes de travail indiquées sur vos bulletins de paye.



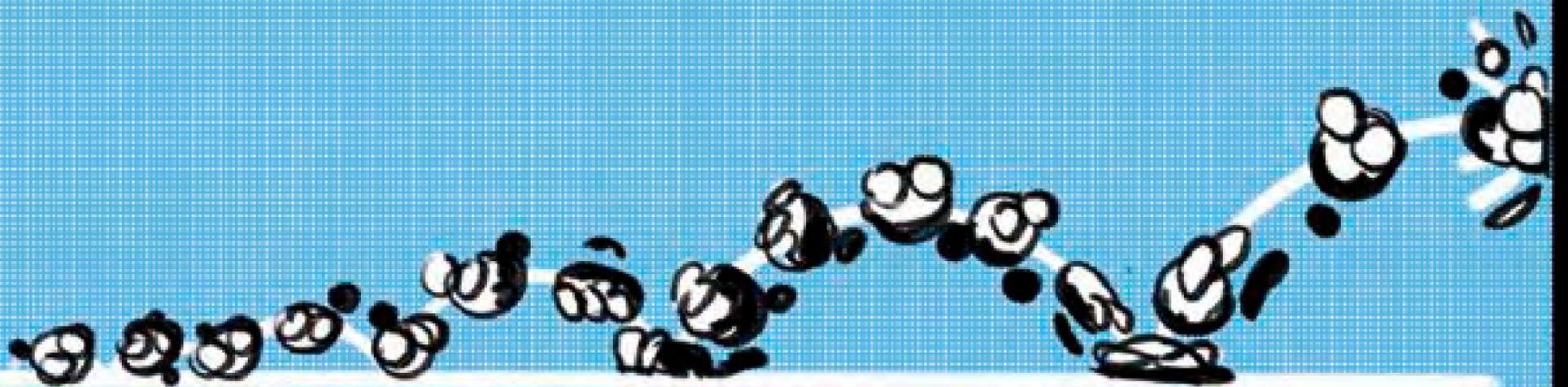
Gardez tous vos documents de boulot : contrats, bulletins de paye, AEM et coupons spectacle... Faites-en des sauvegardes sur un disque dur et sur le cloud. Il faut garder ces documents à vie.

Vous pouvez faire de l'enseignement et comptabiliser ces heures en intermittence: La prise en compte des heures d'enseignement est limitée à 70 heures par an.



De plus, le salaire touché pour ces heures d'enseignement ne sera pas comptabilisé pour le calcul de vos droits, seules les heures le seront! Ayez ceci en tête.

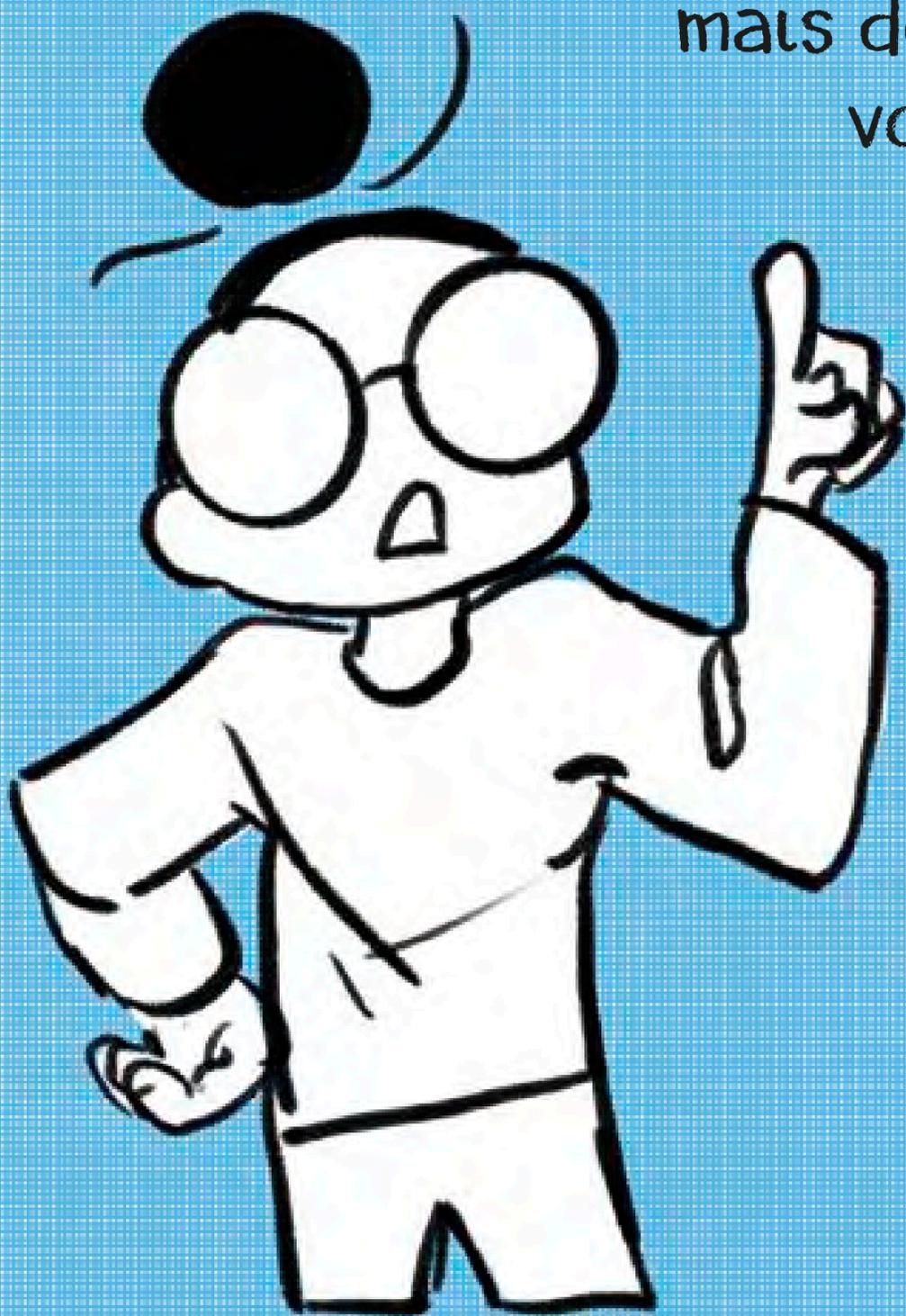
Attention, pour cela il faudra établir avec l'établissement d'enseignement un contrat qui délivrera à la fin une attestation Pôle Emploi. Le travail d'enseignement relève du régime général, il faut prévenir Pôle Emploi ou être sûr d'avoir derrière un contrat d'intermittence en back-up.



À savoir, les types de contrats qui sont pris en compte :

- contrats à durée déterminée
- contrat à durée indéterminée
- contrat à durée indéterminée intermittent

Bien sûr, il existe des exceptions notamment avec l'enseignement, mais de manière générale si vous sortez du régime des intermittents, il faut de nouveau cumuler vos heures d'intermittence.



Si jamais vous faites un travail alimentaire en période de vache maigre, faites attention, on passe au régime général et on perd toutes les heures travaillées pour l'intermittence.



Dans ces guides j'ai surtout parlé des technicien·ne·s de l'annexe 8, ceux qui dépendent de l'annexe 10 sont réalisateur·ices ou directeur·ices artistiques et ont des coefficients de calcul différents. Je vous invite à lire la documentation de P.E pour voir ces différents coefficients.

Super pratique pour se former à de nouveaux postes et logiciels.

Néanmoins, vous devez avoir au moins 2 ans d'ancienneté dans les pattes. Mais n'hésitez pas à les contacter, ils sont très arrangeants.

De plus, les heures de formations pro' comptent pour l'intermittence jusqu'à 338 heures.



Certain·e·s m'ont parlé d'une application nommée tout simplement «intermittent» (disponible sur IOS et Android).

C'est une app payante (12€ par an), qui permet de suivre sa situation d'intermittent·e.



Au sein de cette app vous devez rentrer à la main toutes vos infos (heures, salaires) et l'application vous fait le décompte total de vos heures et des simulations pour anticiper vos renouvellements de droits. Elle vous permet également de garder un œil sur vos franchises.



À savoir, « Movinmotion » faisait la même chose il y a peu, et gratuitement, mais plus maintenant.

Vous pouvez bénéficier d'une clause de rattrapage (CR) auprès de Pôle Emploi si vous n'atteignez pas vos 507h nécessaires à vos nouveaux droits. Il faut la demander avant votre date d'anniversaire en faisant une demande de réexamen de vos droits. Pour en bénéficier il vous faudra remplir les conditions suivantes:

- Avoir de l'ancienneté : avoir fait au moins 5 demandes d'examens (ou avoir fait 507h x 5).

- Avoir justifié d'au moins 338 heures de travail auprès de P.E.



La CR vous garantit jusqu'à 6 mois supplémentaires pour compléter vos heures manquantes. Pendant ce délai, vous toucherez la même allocation journalière (AJ) que vous touchiez avant. Dès que vous avez obtenu ce délai supplémentaire, P.E analysera chaque mois votre décompte, jusqu'à ce qu'il atteigne les 507 heures requises (en partant comme base de la dernière fin de contrat de travail).



Une fois ce seuil atteint, P.E recalcule vos droits: si le montant de l'AJ est supérieur au précédent, P.E vous paiera le différentiel en une fois. Mais si celui-ci est inférieur, vous devrez payer un trop-perçu à P.E.

La nouvelle date anniversaire demeure la même, mais augmentée d'une année. Par exemple si votre DA avant la clause de rattrapage était le 2 avril 2022; une fois la clause remplie, votre nouvelle DA sera le 2 avril 2023.

Pour bénéficier de la CR, il faut faire la demande de réexamen de vos droits sur P.E. Comme vos heures n'atteignent pas le seuil, P.E vous indiquera que vous n'êtes pas éligible à l'ARE. Néanmoins ils vous enverront peu après une notification relative à votre éligibilité à la CR. Vous devrez faire une demande par courrier ou courriel dans un délai de 30 jours suite à cette notification (P.E vous filera les adresses).



Cher·e Pôle Emploi,
je souhaiterais bénéficier de
la clause de rattrapage.
Merci bien.
Bisous.

À ne pas oublier: délai d'attente (7 jours) et franchises congés payés/salaires seront appliqués.

Dieu que c'est long à lire
ce truc, mais y'a la grille
des salaires, les intitulés et
descriptions de postes.

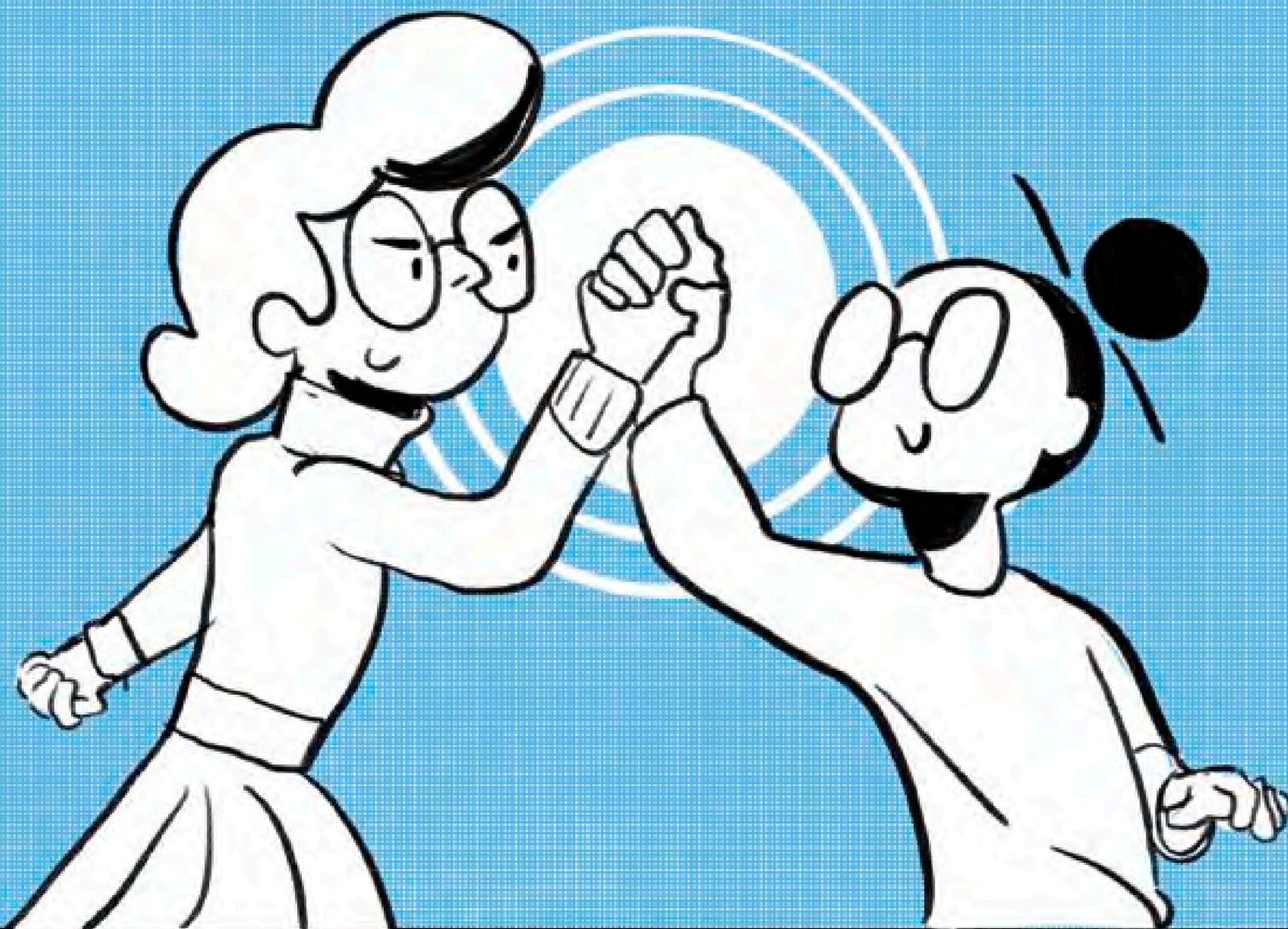


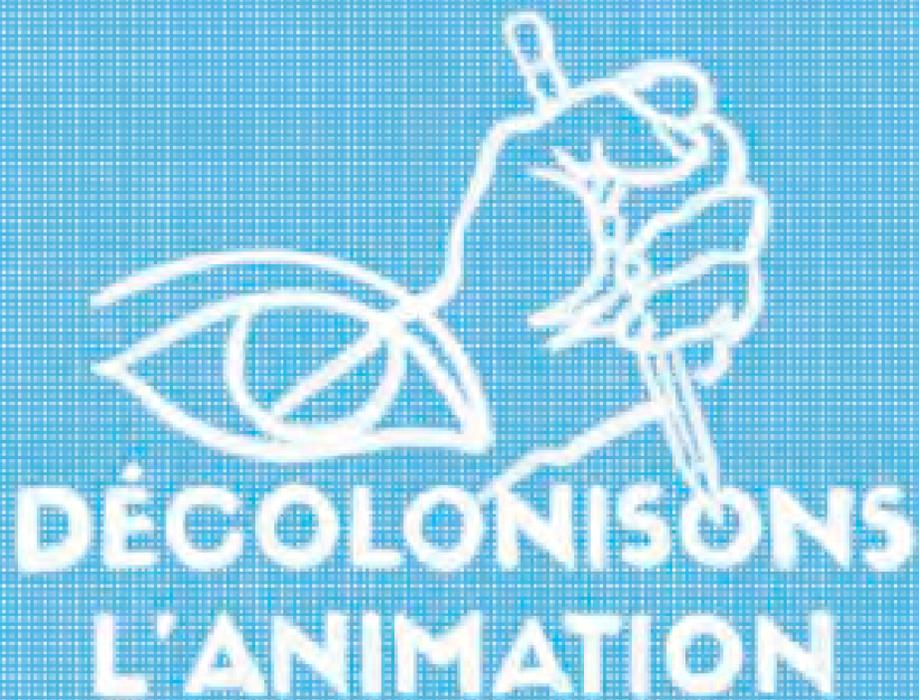
Ayez toujours un œil sur la convention collective et
souciez-vous des évolutions de celle-ci.

Il est important de savoir que des syndicats existent et que vous pouvez vous syndiquer. Les syndicats sont essentiels au dialogue social et aux réformes de la convention collective. Je vous invite à lire les BD du collectif Velma de Troy sur le Tumblr ou page Facebook suivante:

jeconnaisunemployeur.tumblr.com

<https://www.facebook.com/collectifvelma/>





De manière générale, suivez les Intervalles, le collectif Velma de Troy et le collectif Décolonisons l'animation, pour des regards et des analyses nécessaires sur notre milieu, nos conditions de travail et nos productions. Il existe d'autres collectifs, comme 50/50 ou Les Femmes s'Animent, voir liens utiles à la fin.



Enfin, n'hésitez jamais à demander de l'aide à un·e collègue, on a toutes été à votre place un jour.